

## Comptes et bilan 2010

### Exercice positif pour les TN

**Nombre de voyageurs et recettes en hausse : les actionnaires des TN ont adopté les comptes et la gestion de l'exercice 2010 lors de leur Assemblée générale du 22 juin. Ils ont en outre été orientés sur le projet de fusion entre les TN et les TRN.**

L'Assemblée générale des Transports publics du Littoral neuchâtelais (TN) s'est tenue mercredi 22 juin à Marin, commune de La Tène. Les comptes et le bilan de l'exercice 2010 ont été présentés par Laurent Lavanchy, Président du Conseil d'administration. La fréquentation a légèrement augmenté et les produits sont supérieurs à ceux de l'exercice précédent. Après prise en compte des charges et produits extraordinaires, les comptes de l'exercice 2010 bouclent sur un excédent de recettes de CHF 4'668.14.

#### **Fréquentation voyageurs**

Les TN ont transporté 17.630 millions de voyageurs en 2010, contre 17.485 millions l'année précédente. La fréquentation a ainsi enregistré une hausse de 0.83%, alors qu'elle avait subi une baisse de 2.2 % l'année précédente, principalement en raison de la situation économique et des modifications tarifaires liées à l'introduction de la Communauté tarifaire intégrale ONDE VERTE. Le funiculaire Ecluse – Plan a transporté davantage de voyageurs en 2010 qu'en 2009, année où il n'avait été exploité que 6 mois, en raison de sa rénovation. La ligne 10, grâce à son prolongement jusqu'à Bôle depuis le 16 août 2010, a elle aussi bénéficié d'une hausse de sa fréquentation. Cependant, deux lignes, celles du Fun'ambule et du funiculaire La Coudre – Chaumont, ont transporté moins de voyageurs, en raison d'une interruption prolongée de leur exploitation pour des raisons de maintenance.

#### **Résultats financiers**

Alors que le budget prévoyait l'équilibre, un excédent de recettes de CHF 3.004 mios a été réalisé. Ce résultat a été possible grâce notamment à une bonne maîtrise des charges et une bonne gestion des ressources humaines, mais également grâce à la vente du Buffet du Funiculaire de La Coudre, à la vente d'ancien matériel roulant (dont des trolleybus de 1983) et à d'importantes ristournes d'assurances. Les recettes voyageurs s'élèvent à CHF 12'793.089.42, en hausse de 2.83% par rapport à l'année précédente. L'exercice 2010 boucle sur des produits d'exploitation à hauteur de CHF 38'323'025.09 et des charges d'exploitation à hauteur de CHF 36'340'342.78. Ces différents éléments ont permis la constitution d'une provision de CHF 3.0 mios, afin de continuer à combler, partiellement, le défaut de couverture de la caisse de pensions.

#### **Caisse de pensions**

La Compagnie a résilié son contrat d'affiliation auprès de la caisse des pensions de l'ASCOOP. Sur proposition de la Commission de prévoyance paritaire et après un plébiscite des employés, elle a adhéré, au 1<sup>er</sup> juillet 2010, à la Fondation collective Symova, dont elle est l'un des membres fondateurs.

Le taux de couverture de la caisse de pensions a continué sa progression. Il est passé de 69.78% à fin 2008, à 85.28% à fin 2009 puis à 91.50% à fin 2010. Au 31.12.2010, le défaut de couverture se montait à CHF 5.7 mios contre CHF 9.5 mios fin 2009 et CHF 19.7 mios fin 2008.

## **Faits marquants**

L'année 2010 a été passée en revue devant les actionnaires par Jean-Michel Germanier, Directeur des TN. Elle a été marquée par la mise en exploitation du prolongement de la ligne 10 jusqu'à Bôle, dès le 16 août. Cette extension est un projet de la Communauté urbaine du Littoral (COMUL). Elle a nécessité l'engagement de personnel de conduite, l'acquisition de véhicules ainsi que la mise en place d'infrastructures spécifiques. Pendant la période probatoire, soit jusqu'au changement d'horaire de décembre 2012, les coûts non couverts sont financés par les communes de la COMUL, selon un principe de solidarité, et par le Canton.

Les TN ont intégré, le 1<sup>er</sup> juin 2009, la Communauté tarifaire intégrale ONDE VERTE. Cette dernière s'est alignée sur la décision de l'Union des transports publics d'adapter les tarifs de ses titres de transports au changement d'horaire de décembre 2010. Les billets et abonnements ONDE VERTE ont subi une hausse moyenne de 2.9%.

L'Office fédéral des transports (OFT) a mené un audit système au sein de la Compagnie. En mars 2010, il a évalué si l'organisation garantit durablement la sécurité de l'exploitation. Les secteurs de la Direction, des infrastructures, de l'exploitation et du matériel roulant ont été audités avec succès.

Après l'arrivée d'un prototype en septembre 2009, 9 autres trolleybus ont été livrés aux TN en 2010, portant les nouvelles couleurs communes aux TN et aux TRN. Ce sont les premiers trolleybus d'une série de 20 à plancher surbaissé commandés avec les Transports publics de la région lausannoise (tl).

## **Perspectives**

Une partie du réseau des TN devrait être réorganisé au changement d'horaire de décembre 2011. Avec la mise en exploitation d'une nouvelle ligne desservant le plateau de la Gare de Boudry, la desserte des lignes routières de l'ouest du réseau des TN serait revue, pour un meilleur service à la clientèle et un engagement optimisé des conducteurs et des véhicules.

## **Projet de fusion TN – TRN**

Le Président du Conseil d'administration a fait le point de la situation concernant le projet de fusion avec les Transports régionaux neuchâtelois (TRN). L'étude s'est poursuivie durant l'année 2010, avec pour objectif initial la réalisation de la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Lors d'une réunion extraordinaire le 11 mai dernier, le Conseil d'administration des TN a pris la décision, par 12 voix contre 3, de ne pas entrer en matière sur les deux points figurant à l'ordre du jour, à savoir la composition du futur Conseil d'administration de la société fusionnée et la désignation du futur Directeur général.

Lors d'une deuxième réunion extraordinaire, le 16 juin, les autorités des TN, tout en se prononçant unanimement sur le principe de la fusion, ont décidé, toujours à une très large majorité, de marquer une pause dans le processus. Un certain nombre de points doivent encore être clarifiés, ce qui devrait vraisemblablement entraîner un report de la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

*Transports publics du Littoral neuchâtelois, le 22.06.2011*

Intervenants : Laurent Lavanchy, Président  
Jean-Michel Germanier, Directeur

Contact presse : Aline Odot, Responsable marketing et communication  
032 720 06 71 / 079 553 00 00 / aline.odot@ne.ch